



- AC1 - Monuments historiques**
 - périmètre de protection de rayon 500 mètres
 - ★ Monument Historique
- AS1 - Protection des eaux**
 - ▨ Périmètre de Protection Rapprochée
 - ▨ Périmètre de Protection Eloignée
 - point de captage
- EL3BIS - Extraction des matériaux à moins de 11,70 m de la limite des rivières domaniales et des canaux**
 - ▨ zone de protection
- I3 - Canalisations de gaz**
 - ▨ zone de passage
- I4 - Lignes électriques**
 - ▨ zone de passage
- PM1 - Plans de prévention des risques naturels ou miniers**
 - ▨ Zone jaune
 - ▨ Zone orange
- PT2 - Télécommunications - protection contre les obstacles**
 - ▨ zone secondaire de dégagement, zone spéciale de dégagement, secteur de dégagement
 - centre de réception ou d'émission
- PT3 - Réseaux de communications téléphoniques et télégraphiques**
 - ▨ zone d'exploitation



maître d'ouvrage :
Communauté de Communes du Pays de la Zorn

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE
 Commune de Wingersheim les Quatre Bans
Wingersheim

PLU APPROUVE
 Vu pour être annexé à la délibération du Conseil communautaire en date du 19 décembre 2019

A Hochfelden, le 20 DEC. 2019
 M. Bernard Freund, le Président.